

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE THIERS 2018-2023 :
DEMANDE DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteuse : *Christiane SAMSON, Vice-Présidente*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants :

52

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;

La rapporteure expose au Conseil Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de Communes a reçu 13 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
SCI HEDONISTES	PB	43 rue des Docteurs Dumas	22 719,00 €	précarité énergétique	500,00 €
SCI HEDONISTES	PB	43 rue des Docteurs Dumas	22 719,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Jean ROCHE	PO	10 avenue des Cizolles	3 505,16 €	précarité énergétique	500,00 €
Guy DOZOME	PO	35 rue du Verdier	3 241,16 €	précarité énergétique	500,00 €
Luigi CIFARELLI	PO	Lieu-dit Nadal	4 087,45 €	précarité énergétique	500,00 €
Solange DOZOLME	PO	16 route de Trois Villes	7 875,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Catherine LECOT	PO	17 rue du Belvédère	8 813,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Yamna BOUHEND	PO	19 rue Barante	8 047,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Sandra BELLONI	PO	39 rue des Docteurs Dumas	5 298,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Lokman KIRAC	PO	11 allée des Lilas	20 000,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Hamed MEKADIM	PO	56 rue Abbé Quesne	14 837,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Jean-Paul BECHON	PO	10 impasse du Nohat	4 184,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Aissa EL MATHARI	PO	2 place des Sports	12 324,00 €	précarité énergétique	500,00 €
TOTAL			137 649,77 €	/	6 500,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus, pour un montant de **6 500.00 €**,
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 49	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20181220-20181220_28-DE
Regu le 07/01/2019